

CHAMPIONNAT PROVINCIAL ESPOIR

DU 16 AU 18 FÉVRIER 2018 • CENTRE SPORTIF DE GATINEAU

Club de plongeon
Gatineau



CHAMPIONNAT PROVINCIAL ESPOIR

DU 16 AU 18 FÉVRIER 2018



Chers athlètes, entraîneurs et officiels,

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à la deuxième compétition espoir de la saison 2017-2018. Nous sommes heureux de vous recevoir et confiants de vous offrir un accueil à la hauteur de notre réputation. Nous espérons que votre séjour en Outaouais soit des plus agréables.

Vous trouverez tous les renseignements sur la compétition dans ce document.

Bonne année 2018 à tous et à toutes et au plaisir de vous voir en grand nombre en février prochain!

Mélanie Duff

Entraîneur chef

Club de plongeon Gatineau

CHAMPIONNAT PROVINCIAL ESPOIR

DU 16 AU 18 FÉVRIER 2018



Date de l'évènement :	16 au 18 février 2018
Endroit :	Centre sportif Gatineau 850, boul. de la Gappe Gatineau (Québec) J8T 7T7
Club hôte :	Club de plongeon Gatineau (819) 246-7666
Installations et équipement :	2 x 3 mètres tremplin 4 x 1 mètre tremplin 1 x 3 mètres plate-forme 1 x 5 mètres plate-forme 1 x 7.5 mètres plate-forme 1 x 10 mètres plate-forme
Directrice de la compétition :	Nathalie Tremblay
Directrice technique de la rencontre :	Mélanie Duff
Juge arbitre de la compétition :	À confirmer
Date limite d'inscription :	Au plus tard le jeudi 1^{er} février 2018 à 20h00 Faire parvenir votre formulaire d'inscription à: Plongeon Québec Par fax: (514) 252-3094 Par courriel: ybouthillier@plongeon.qc.ca

Frais d'inscription: 30 \$ pour l'inscription
30 \$ par épreuve

Paiement : Faire les chèques à l'ordre du Club de plongeon Gatineau.

Règlements : Manuels de règlements de la FINA, de l'A.C.P.A. et de la F.P.A.Q.

Si le cachet postal ou la date du télécopieur indique qu'un formulaire d'inscription a été envoyé en retard, celui-ci est accepté à la réception du paiement d'une amende de 15 \$ par jour ouvrable de retard jusqu'à concurrence de 150 \$. Le comité hôte garde le montant total des amendes pour les inscriptions tardives. Si le comité hôte ne peut prouver que la demande a été envoyée en retard, l'équipe concernée ne sera pas assujettie à l'amende. Toutefois, si un athlète doit être ajouté à la liste après la date, l'ajout pourra se faire moyennant une pénalité de 5 \$ par athlète.

Les frais d'inscription et d'épreuve(s) doivent être payés avant la fin de la compétition au club hôte. En cas de non-paiement, une amende de 20 \$ par équipe sera facturée au profit du club ou de l'organisme hôte.

CHAMPIONNAT PROVINCIAL ESPOIR

DU 16 AU 18 FÉVRIER 2018



Listes de plongeon: Au plus tard le **lundi 12 février 2018 à 21h00**

Les listes de plongeurs doivent être remplies électroniquement avec le « dive sheet generator » de REZMAN et envoyé via le logiciel.

Nous demandons à tous les clubs une copie papier signée par l'athlète et l'entraîneur comprenant tous les changements apportés à la liste au plus tard le matin de la compétition. Prendre connaissance du règlement Q12 de Plongeon Québec.

Récompenses : Médailles aux 3 premières positions
Rubans aux 4^e, 5^e et 6^e positions
Plaque du meilleur athlète féminin et masculin de la compétition et au meilleur club

Nourriture : Fournis pour les entraîneurs, bénévoles et officiels. Veuillez amener vos gourdes, il n'y aura pas de bouteille d'eau de plastique pour des raisons environnementales!

Vendredi – Collations à partir de l'après-midi et en soirée

Samedi et dimanche – Déjeuners, dîner et collations en après-midi

Les athlètes et accompagnateurs pourront se commander des boîtes à lunch pour l'heure du dîner. Un bon de commande devra être fourni au club avec un chèque au moment de la commande. Un bon de commande incluant les coûts vous sera fourni prochainement.

Nous demandons la collaboration de tous pour maintenir la propreté sur le bord de la piscine.

Souliers : Les athlètes ne seront pas autorisés à se promener sur le bord de la piscine en souliers. Nous demandons aux entraîneurs de porter des souliers de piscine.

Stationnement : Se stationner dans le stationnement des visiteurs du centre.
Vendredi – Droit de stationnement pour une durée de 90min est autorisé.
Samedi et Dimanche – Stationnement gratuit sans restriction.
Attention de ne pas stationner dans les espaces réservés au CÉGEP.

CHAMPIONNAT PROVINCIAL ESPOIR

DU 16 AU 18 FÉVRIER 2018



Horaire de la compétition

Vendredi 16 février 2018

- 10h00 – Accès pour échauffement sur la piscine
- 10h30 – Pratique générale
- 11h30 – Réunion des entraîneurs et officiels
- 11h45 – Pratique réservée pour les épreuves 1-2**
- 12h00 – Début des épreuves

	Plate-Forme (3mt et 5m) *
Épreuve 1-2	Garçons et filles E
Épreuve 3-4	Garçons et filles D
Épreuve 5-6	Garçons et filles C
Épreuve 7-8	Garçons et filles B
Épreuve 9-10	Garçons et filles A

Samedi 17 février 2018

- 7h30 – Accès pour échauffement sur la piscine
- 8h00 – Pratique générale
- 9h00 – Réunion des entraîneurs et officiels
- 9h15 – Pratique réservée pour les épreuves 11-12**
- 9h35 – Début des épreuves

	1 mètre	3 mètres
Épreuve 11-12	Garçons E	Filles E
Épreuve 13-14	Filles D	Garçons D
Épreuve 15-16	Garçons C	Filles C
Épreuve 17-18	Filles A	Garçons A
Épreuve 19-20	Garçons B	Filles B

Dimanche 18 février 2018

- 7h30 – Accès pour échauffement sur la piscine
- 8h00 – Pratique générale
- 9h00 – Réunion des entraîneurs et officiels
- 9h15 – Pratique réservée pour les épreuves 21-22**
- 9h35 – Début des épreuves

	1 mètre	3 mètres
Épreuve 21-22	Filles E	Garçons E
Épreuve 23-24	Garçons D	Filles D
Épreuve 25-26	Filles C	Garçons C
Épreuve 27-28	Garçons A	Filles A
Épreuve 29-30	Filles B	Garçons B

* Noter que les plate-formes de 7,5 mètres et 10m seront fermées pendant les épreuves de plate-forme du vendredi.

** Il y aura une pratique réservée de 20 minutes avant chaque épreuve. Une pause dîner de 30 minutes sera prévue selon le déroulement des épreuves. Les médailles seront remises après chaque épreuve (pendant la pratique réservée de l'épreuve suivante).



ANNEXE 1

HÔTELS

Bloc de chambres réservées

Un bloc de 40 chambres (deux lits queen) a été réservé pour la compétition. Le tarif préférentiel pour chaque nuitée est de 129\$+taxes en utilisant le code de groupe: **CP2**. Les chambres non-réservées seront libérées le 1^{er} février 2018. Le tarif préférentiel ne sera plus disponible après cette même date. L'hôtel est situé à 11min de marche (3min en auto) du Centre Sportif de Gatineau.

Holiday Inn Express & Suites Gatineau Ottawa

11 impasse de la Gare-Talon
Gatineau (Québec) J8T 0B1
Tél.: (819) 503-8800

Autres établissements d'hébergement dans la région

Comfort Inn

630, boul. de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 7S8
www.gatineaucomfortinn.com

Best Western Cartier Hôtel

131, rue Laurier
Gatineau (Québec), J8X 3W3
www.bestwesterngatineau.ca/
819-770-8550 | 1-800-265-8550

Crowne Plaza Gatineau-Ottawa

2, rue Montcalm Gatineau, Qc J8X 4B4
www.crowneplaza.com/gatineauottawa
819-778-3880 | 1-800-567-1962
Découvrez le Crowne Plaza :
<https://youtu.be/S5hdeT02hvU>

Four Points par Sheraton

35, rue Laurier
Gatineau (Québec), J8X 4E9
www.fourpointsgatineau.com
819-778-6111 | 1-800-567-9607

Hotel V

585, boul. de la Gappe
Gatineau, QC, CANADA, J8T 8N7
www.hotelv.ca/
(819) 243-8586 | 1 (800) 926-6489

Motel Napoleon

1345 rue des Laurentides
Gatineau, QC J8M 1L3
(819) 986-1222